

ATTESTER ET VALORISER LES COMPETENCES DES SALARIES EN INSERTION

Objectifs

La mission de référence des SIAE est de préparer des personnes éloignées de l'emploi à retrouver une activité professionnelle pérenne. Au travers des diverses situations de travail qu'ils rencontrent, les bénéficiaires du dispositif d'insertion apprennent ou ré-apprennent les gestes et les comportements professionnels attendus pour s'inscrire durablement dans un emploi. Toutefois, il s'agit de pouvoir mesurer et d'attester de la progression de chacun dans l'acquisition des compétences recherchées. Cette formation a pour finalité de préparer les professionnels de l'insertion à utiliser la démarche d'évaluation comme un outil pédagogique au service de la progression des salariés.

Contenu

1. Pourquoi évaluer des individus ?

L'évaluation-sanction
L'évaluation-contrôle
L'évaluation : outil de progression

Types d'évaluation : sommative, formative et certificative

2. Que veut-on évaluer ?

L'individu, dans toute sa personnalité ?
Ses capacités ?
Les compétences de l'individu ? : point sur le vocabulaire de l'évaluation

3. Comment évaluer ?

- Créer les conditions d'une évaluation objective (rappel que l'équité passe par l'objectivité : une compétence est observable et mesurable).
- Prescrire le travail : dès le recrutement, le salarié doit avoir pris connaissance des diverses tâches qu'il aura à accomplir ;
- Faire un positionnement : définir ce qu'il possède et ce qu'il doit acquérir; Mettre en place une progression; Informer des divers temps d'évaluation
- Créer des documents de référence : les diverses activités de la structure doivent être détaillée dans un référentiel : tâches, qualité d'exécution, temps requis. Tenir compte des éléments de variabilité.
- Créer les conditions de l'évaluation : choix des situations de travail, création des outils d'évaluation (grilles)
- Attester des compétences : attestation, livret de compétences.
- Les compétences transférables

Publics

Encadrant technique et accompagnateur socio professionnel (si possible en binôme)

Démarche

Apports théoriques

Echanges s'appuyant sur l'expérience des participants
Création en sous-groupes des outils de référence :

- Référentiel d'activités
- Grilles d'évaluation
- Attestations de compétences

Réalisation

4 jours : 2 + 2, avec un intervalle de 3 semaines pour mettre en pratique les 1^{ers} apports

Dates

14/15 mai et 7/8 juin 2012

Formateur

Claire AMURAT

Tarifs

tarif adhérent : 595 euros
tarif non adhérent : 795 euros